

Compte rendu du CA du 7 décembre 2020

Présents : Annick, Emmanuelle, Loïc, Michel, Roger, Sean

Excusé : Thierry

Approbation du CR du 2 novembre 2020

Date du prochain CA : 4 janvier 2021

Suivi des actions des CA précédents

Renégociation assurance

Suite au RV téléphonique du 26 novembre (Emmanuelle, Loïc, Michel), la MAIF suspend l'augmentation jusqu'à retour au fonctionnement normal. Baisse de 100 euros du nouveau tarif par rapport au devis.

Approbation du CA.

Dossier ADEME

Versement 1 reçu.

Bilan septembre à décembre à faire début 2021.

Dossier 2021-2022 à monter avant le 24 décembre. Emmanuelle le soumettra au CA.

RDV BM

Pas de nouvelle de Yohann Nedelec

RV en visio avec Glen Dissaux et Marion Maury le 18/12 (Michel et qui veut)

Achat éclairage pour vélo-école

3 projecteurs à 500 euros chez leroy merlin. Roger confirme qu'ils sont adaptés.

Plabennec à Pied et à Vélo

Rencontre avec la mairie le 2/12 (seront invitées à la commission extra municipale sur le plan de déplacements), lancement d'un atelier sur le marché.

Formation Vélo-école de Baptiste

Pas de nouvelles si nouvelles dates. Baptiste se renseignera.

Stage UBO

Les étudiants conduisent des entretiens informels avec quelques commerçants, suite à quoi un questionnaire sera élaboré pour interviews

Nouvelle convention

VD doit rappeler à YN les subventions (COTEC et contrats aidés) qui nous permettaient de faire les actions de la convention contre une subvention BM de 26

000 euros, et insister que ce montant est insuffisant en l'absence de ces autres subventions.

Emmanuelle doit développer d'autres financements.

Autre service civique

début 1er février -> entretiens semaine 3 -> candidatures jusqu'à semaine 2 -> offre à publier cette semaine (Emmanuelle)

Lettre de demande de prolongation de l'agrément envoyée aujourd'hui. La réponse n'est pas nécessaire pour publier l'annonce.

Règlement intérieur

À voir en 2021

Projet Triporteurs

Financement à boucler (CD29 : 3000 acquis, CCAS : 3000 probable, Arkensol : 2000 acquis, SuperU Keredern 1500 acquis)

Crowdfunding : 3 dons = 600 euros

Reste à définir l'organisation, demander un devis, trouver un garage...

Climat Déclic

Remplacé par un webinaire. La session zoom a été piratée pendant la partie mobilité.

AAP mobiliser les citoyens pour les transitions

A planifier en janvier.

Collectif Bicyclette Bretagne

La charte est approuvée par le CA.

Demander des volontaires sur la Bicyc'letter pour y représenter BaPaV (voire être référent départemental ou régional du Collectif)

Emploi aidé Baptiste

En cours d'instruction, impossible d'en savoir plus

Télétravail

En attente des annonces du gouvernement. On continue, sauf vélo-école.

Nouveaux points

Cotisations

Discussion sur le montant normal, le montant réduit, le montant structures.

A continuer sur Framateam, en réunion d'adhérents.

Décision à prendre avant l'AG pour la présenter pour vote.

Lettre de relance et bulletin d'adhésion

La lettre de relance sera envoyée en décembre, en janvier, puis jointe à la convocation à l'AG.

L'adapter à un format papier pour remplacer le flyer de présentation de l'asso.

Discussion autour du bulletin d'adhésion, de la carte de membre (accès à l'atelier), du reçu fiscal, du justificatif de tarif réduit. Pas de décision.

AG de l'exercice 2020

Définir une date fixe en mars quel que soit le format (présentiel ou en ligne).

Prévoir quelque chose pour attirer les adhérents (même en ligne).

Répartition des tâches pour la préparation.

Consacrer le CA de janvier ou une réunion spécifique à ce sujet.

Fonctionnement atelier

Relancer les réunions mécavoles.

Baptiste assurera l'animation de l'équipe mécavoles.

Tout vélo réparé par un mécavole pour la vente doit être contrôlé par un autre mécavole.

Axelle passera du temps à l'atelier pour se former à la mécanique vélo.

Reprise vélo-école

Annonce de la FUB : la vélo-école peut reprendre sous toutes ses formes sauf le coup de pouce remise en selle pour les mineurs.

Baptiste relancera l'activité.

Saisies Garradin

Loïc souhaite se décharger des saisies à partir de la clôture 2020. Axelle en assure déjà une partie. Attention, le prochain VSC ne sera pas forcément au niveau d'Axelle.

La saisie des mouvements en banque est manuelle, pas de possibilité d'import des relevés électroniques bancaires.

Pour l'instant le résultat d'exploitation est de 1800 euros. Voir si on fait passer des dépenses supplémentaires sur 2020 (atelier ?)

Hors réunion : l'achat des éclairages vélo-école (1500 euros) vient en déduction de ces 1800 euros.